

• **Danielle BOCHET** donne lecture d’un courrier de remerciement adressé par la maman de Lou Beccaud. Celle-ci remercie la commune pour la subvention accordée à sa fille, licenciée au club Maurienne Escalade, qui obtient de nombreux résultats au niveau national.

• **Rémi VALLIN** demande si l’éclairage public pourrait être totalement éteint au hameau du « Villaret du bas ». Les élus lui demandent de confirmer, au préalable, que cette demande est partagée par l’ensemble des habitants concernés.

• **Yves DURBET** informe l’assemblée qu’une enquête publique concernant le schéma directeur d’assainissement de la commune, va être lancée du 24/08 au 25/09/2026.
Le commissaire enquêteur assurera des permanences :

- A Montpascal, au foyer rural, le 24/08 de 09h à 12h et de 14h à 16h
- A Hermillon, en mairie, le 25/09 de 14h à 17h

Le dossier d’enquête publique sera consultable en mairie pendant les jours d’ouverture et sur le site internet de la commune.

• **Yves DURBET** présente plusieurs modèles de candélabres dans le cadre du projet de rénovation de l’éclairage public sur l’ensemble de la commune. Après échanges, les conseillers retiennent le modèle n° 2.

Séance levée à 19h20



Messe à la Chapelle Saint Jacques le dimanche 26 juillet à 10h30

Fêtes des Mères et des Pères
Périscolaire d’Hermillon



- **Tarifs des gîtes de Montpascal :**

Danielle BOCHET, Adjointe aux Finances, informe l’assemblée qu’il y a lieu d’actualiser les tarifs de location des gîtes de Montpascal, pour la période du 29/08/2026 au 28/08/2027.

Pour se conformer à la politique tarifaire communale, une augmentation de 2 % ou de 5 % est proposée.

Les tarifs doivent être définis à l’euro près pour les Gîtes de France.

Le Conseil municipal décide d’appliquer une augmentation de 5 % suivant le tableau ci-dessous :

Saison	Dates	Tarif à la nuitée par Gîte	
		103 Le Mélèze	104 Le Grand Coin
Basse	Du 29/08/2026 au 19/12/2026 Du 06/03/2027 au 03/04/2027 Du 01/05/2027 au 12/06/2027	35 €	41 €
Moyenne	Du 02/01/2027 au 06/02/2027 Du 03/04/2027 au 01/05/2027 Du 12/06/2027 au 03/07/2027	47 €	60 €
Haute	Du 19/12/2026 au 02/01/2027 Du 06/02/2027 au 06/03/2027 Du 03/07/2027 au 28/08/2027	75 €	86 €
Forfait ménage / désinfection de fin de séjour :		50,00 €	70,00 €

Vote : 19 Pour

5 - **Foncier :**

- **Achat de parcelles :**

Yves DURBET informe le Conseil municipal de la nécessité d’acheter des parcelles, situées au Praz afin de créer un aménagement pour améliorer les conditions de stationnement.

Monsieur le Maire propose d’acheter à M. Félix DULAC, propriétaire :

- La parcelle 080 F 1696, d’une contenance de 65 m², située en zone N de la carte communale, non constructible au prix de 4 € le m².
- La parcelle 080 F 1697 d’une contenance de 40 m², située en zone U de la carte communale, constructible au prix de 60 € le m².

Vote : 19 Pour

Monsieur le Maire propose d’acheter à M. et Mme LAMOT-YAMOLET, propriétaires :

- La parcelle 080 F 1698, d’une contenance de 275m², située en zone N de la carte communale, non constructible au prix de 4 € le m².

Vote : 19 pour

- **Procédures bien sans maître :**

Yves DURBET informe le Conseil municipal que deux parcelles situées sur l’Echaillon au Châtel remplissent les conditions juridiques pour établir une procédure de bien sans maître. Il s’agit des parcelles 080 E 799 et 080 E 802.

Cette procédure permet à la commune d’incorporer les parcelles dans le patrimoine communal. Il propose au Conseil municipal d’exercer ce droit en application des dispositions de l’article 713 du code civil qui régit cette procédure.

Vote : 19 Pour

6 - **Demande de subvention FDEC Projet restaurant scolaire :**

Yves DURBET rappelle au conseil municipal le projet de création d’un deuxième restaurant scolaire dans la salle des Echos à Hermillon. Le coût d’achat des équipements nécessaires s’élève à 35 047 € HT et peut aussi être subventionné par le département au titre du FDEC.

Vote : 19 Pour

7 - **Etat d’Assiette 2026 coupe de bois :**

Yves DURBET rappelle au conseil municipal la délibération du 26 novembre 2025 concernant l’état d’assiette 2026 pour la vente de bois. Il informe le Conseil municipal qu’il est nécessaire de modifier le mode d’exploitation : vente de bois en bloc et sur pied.

Vote : 19 Pour

8 - **Questions et informations diverses :**

• Anaïs TRUCHET demande s’il serait possible de rendre les filets de l’aire de jeux du Châtel, ceux-ci étant actuellement trop lâches. Les ballons passent régulièrement à travers et se retrouvent dans les jardins voisins.

• Michel FRUMILLON informe le conseil que, cette année, la présence d’un prêtre pour célébrer la messe de la Platière est incertaine. En revanche, l’apéritif offert par la commune est maintenu.

• Justine VALENZANO alerte le conseil sur le fait que les factures d’eau sont désormais mises à disposition de manière dématérialisée sur l’espace personnel des impôts, sans notification systématique aux usagers. Elle invite les administrés à consulter leur espace en ligne.